

Image not found or type unknown



Divorce et indemnités compensatoires

Par **Régine35130**, le **30/09/2008** à **16:59**

Mon divorce a été prononcé en juillet 2008, et je dois verser à mon ex époux, une prestation compensatoire de 6000 euros, parce que j'avais un salaire plus élevé que le sien. J'ai la charge de notre fille, sans qu'il verse la pension alimentaire due, il me demande en plus de lui racheter la part d'une propriété acquise et réglée par mes parents, mais qui avait été mise à notre nom commun pour l'achat. rnIl a déjà perçu la moitié de la vente de notre maison commune, va toucher la part que je vais lui devoir de la maison de mes parents, il ne s'occupe pas de sa fille, ni vêtement, ni cadeaux, ni garde.rnDois je faire rappel et si oui quelle procédure dois je engager, j'ai un mois pour m